



Plan d'orientations paysagères pour la Ville de Bourbourg

Nouvelles hypothèses

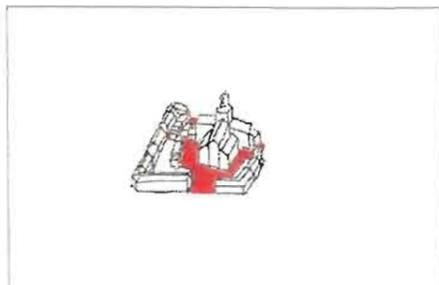
Michel Corajoud et Charles Dard paysagistes - Novembre 1994

DOCUMENT PRÉPARATOIRE

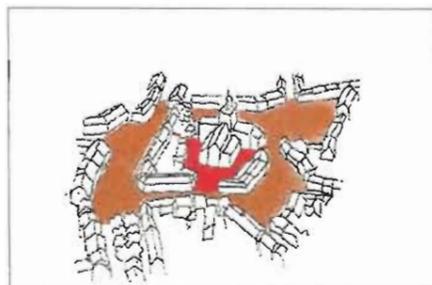
I. Analyse thématique

Plan d'orientations paysagères pour la Ville de Bourbourg
Michel Corajoud et Charles Dard paysagistes - Novembre 1994

Le cœur de la ville



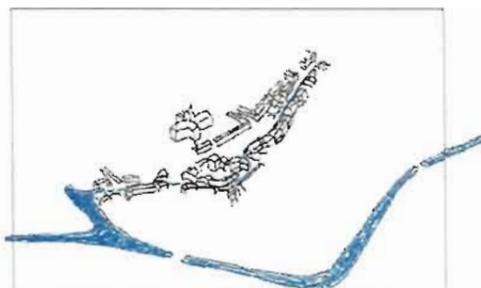
La plate-forme de l'église circonscrit la nef de l'église, qui surplombe à son tour toute la ville et marque son centre.



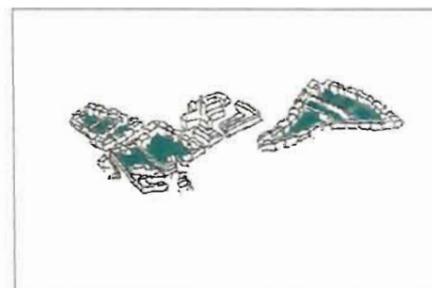
Trois grandes places cernent l'îlot de l'église d'un premier anneau d'espaces publics majeurs.



Quelques caractères propres au paysage du centre-bourg



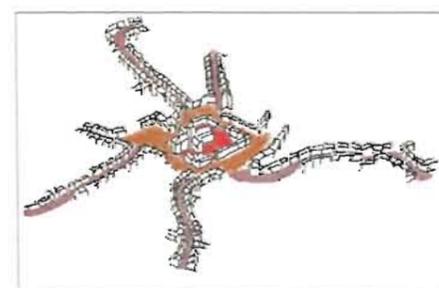
Les traces de l'ancien canal intérieur au bourg expliquent la forme de la ville.



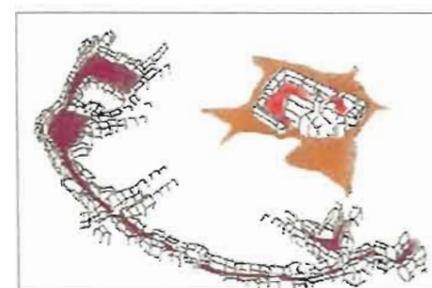
Les murs de clôture comme les jardins de cœur d'îlot composent le patrimoine paysager propre à Bourbourg.



Le second anneau d'espaces publics et les rues du centre-bourg



Les rues de type rayonnant, plus ou moins passantes ou sinueuses, organisent la trame du centre-ville.



Du carrefour des écoles à la place du Marché aux Vaches, en passant par la place du Marché aux Fruits, un second anneau d'espaces publics est nettement lisible.



Le Canal de Bourbourg et le fossé de Ville



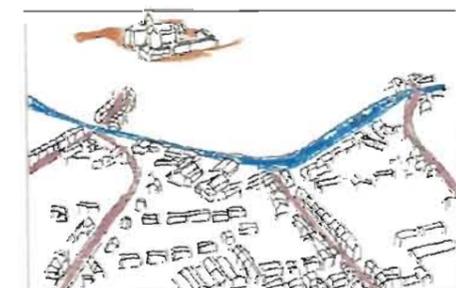
Le Canal de Bourbourg n'a plus le rôle économique essentiel qu'il a joué autrefois, mais il est porteur de qualité pour le paysage adjacent.



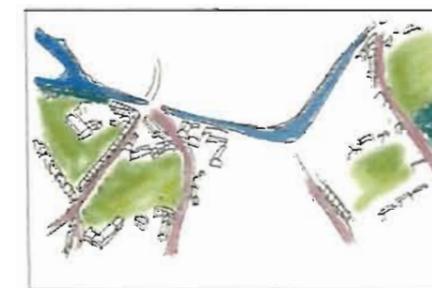
Le fossé de Ville, qui a tendance à s'effacer progressivement, constitue pourtant la vraie limite de l'agglomération concentrique du centre-bourg.



Les quartiers situés au Nord du canal



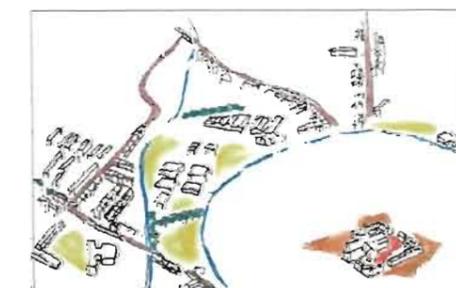
Lotis diversement entre la route de Gravelines et le chemin de Dunkerque, les quartiers Nord s'étendent de la voie ferrée au canal.



Une bande de terrains libres subsiste le long du canal.



Les quartiers situés au-delà du fossé de Ville



Groupés autour de la rue Verte et de la Vieille Colme, les quartiers Sud entourent le fossé de Ville sans ménager toujours un retrait satisfaisant.



La limite se brouille entre la ville moderne et la campagne.



II. De 1936 à 1994 : l'énoncé des transformations

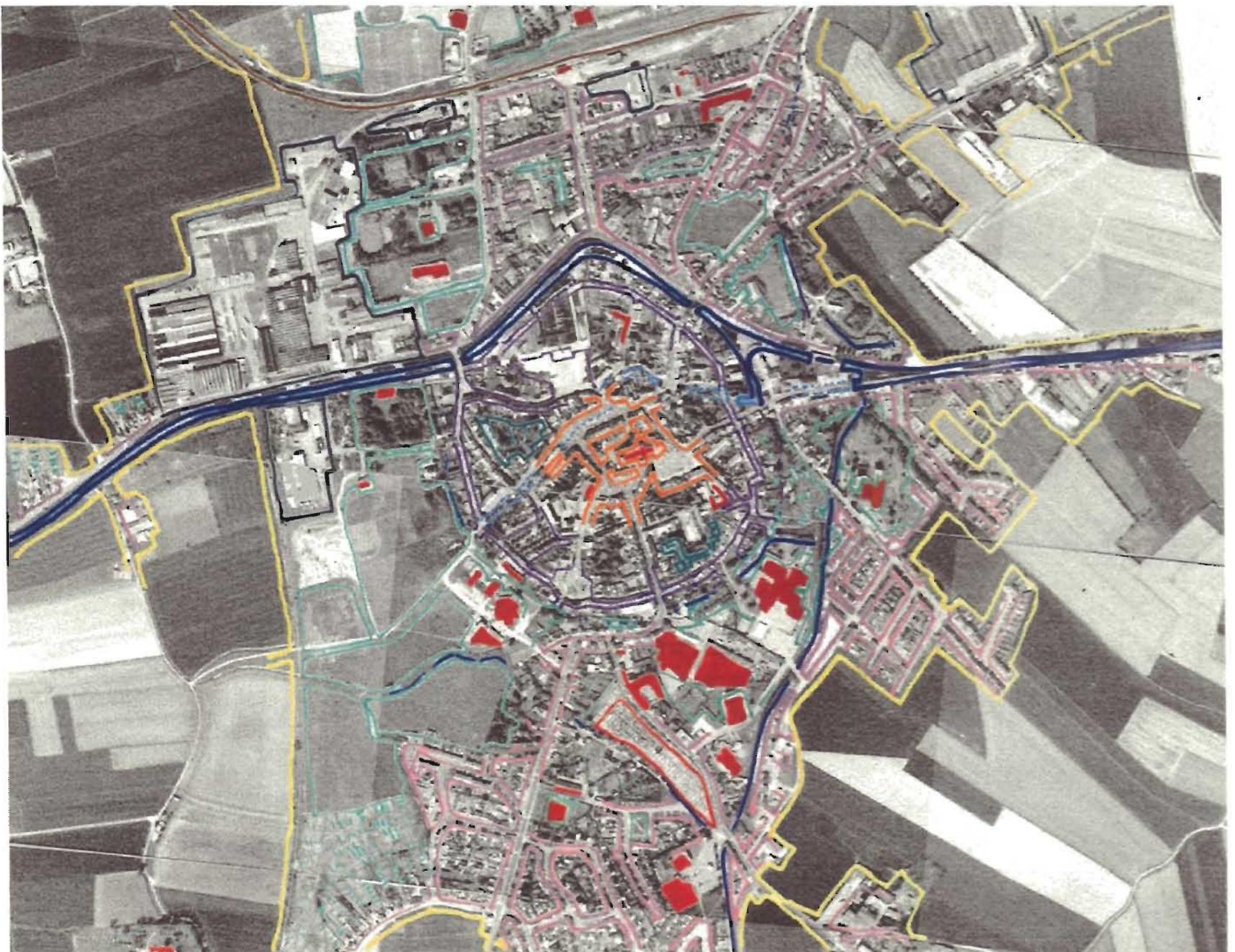
Le paysage de Bourbourg en 1936

- Avant les destructions de la dernière guerre, le cœur de la ville est compact.
- L'ancien canal intérieur est encore présent à côté de l'île Sainte Sophie.
- Les limites et les jardins de cœur d'îlot sont très lisibles.
- Dans le centre-bourg, le dessin de l'espace public et celui de l'implantation des parcelles privées obéissent à une même logique qui semble les précéder.
- Les rues sont étroites mais libres.
- Les berges du canal de Bourbourg sont maintenues libres et les ponts sont fréquents.
- Il y a des bateaux à quai.
- Le fossé de Ville est distinct dans sa continuité et des vergers l'accompagnent.
- En plusieurs endroits il est encore une limite avec la campagne cultivée.
- Les quartiers situés au Nord du canal s'organisent autour de la gare et des lignes de chemin de fer.
- La trame fondatrice des chemins et des prés périphériques est déjà lisible.
- Au Sud du fossé de ville, un premier lotissement et quelques constructions apparaissent sur le chemin du château et aux carrefours.
- Les parcelles de petite taille et les cours d'eau qui les bordent amènent le paysage agricole au contact immédiat de la ville.



Le paysage de Bourbourg en 1994

- Au cœur de la ville, la reconstruction rend la plateforme de l'église accessible.
- Les traces de l'ancien canal intérieur et les jardins de cœur d'îlot ont tendance à s'effacer et une plus grande hétérogénéité s'installe.
- L'espace public s'étend et les parcelles privées se différencient et s'altèrent.
- Les rues s'encombrent de mobilier et de véhicules.
- Le bord à canal se densifie mais tous les ponts ne sont pas reconstruits après-guerre.
- Le fossé de Ville est progressivement couvert et il est largement franchi par l'urbanisation. La limite avec la campagne cultivée, profondément transformée par le remembrement, est repoussée beaucoup plus loin.
- Des quartiers se développent au Nord du canal sur les anciens potagers.
- La branche Sud du chemin de fer est abandonnée au profit de l'extension de la tréfilerie. L'activité s'étend à l'Est avec la chocolaterie et la station de pompage.
- Sauf au bord du canal, les plantations ont vieilli et sont moins nombreuses.
- Une couronne d'équipements publics consommateurs d'espaces ouverts ceinture le vieux bourg.
- Une suite de lotissements conditionnés par la forme arbitraire de la parcelle engendre un plan des quartiers Sud sans cohérence.



III. Après-guerre

Plan d'orientations paysagères pour la Ville de Bourbourg
Michel Corajoud et Charles Dard paysagistes - Novembre 1994

Photographie aérienne du cœur de Bourbourg en 1948, avant la reconstruction

«A Bourbourg, les premiers obus de la deuxième guerre mondiale sont tombés le 23 Mai 1940. Le 25, un avion ennemi s'abat rue Carnot après avoir arrosé d'essence enflammée l'église qui s'embrase. La plupart des immeubles qui l'entourent subissent le même sort. (...) Le 28 Mai l'occupation commence...

En 1942, des 649 immeubles de la ville, 42 ont été détruits totalement, et 76 endommagés, sans compter l'église. Fin 1941, un baraquement est installé sur la place du marché aux chevaux pour en tenir lieu. (...)

Le 7 septembre 1944, les Allemands font d'abord sauter le pont de chemin de fer près de la distillerie, la passerelle et le pont Saint-Antoine. (...) Des obus des deux camps tombent sur la ville, causant dégâts et victimes. (...)

Vers 17 h, les Alliés approchent par la route de Saint-Nicolas et, après avoir traversé le canal en canot, par la route du Guindal. L'ennemi commence à se replier, non sans détruire pendant la nuit le pont Belle et la passerelle de la route de Bergues. Et le vendredi 8 à l'aube, les Canadiens du régiment de Maisonneuve sont là. (...)

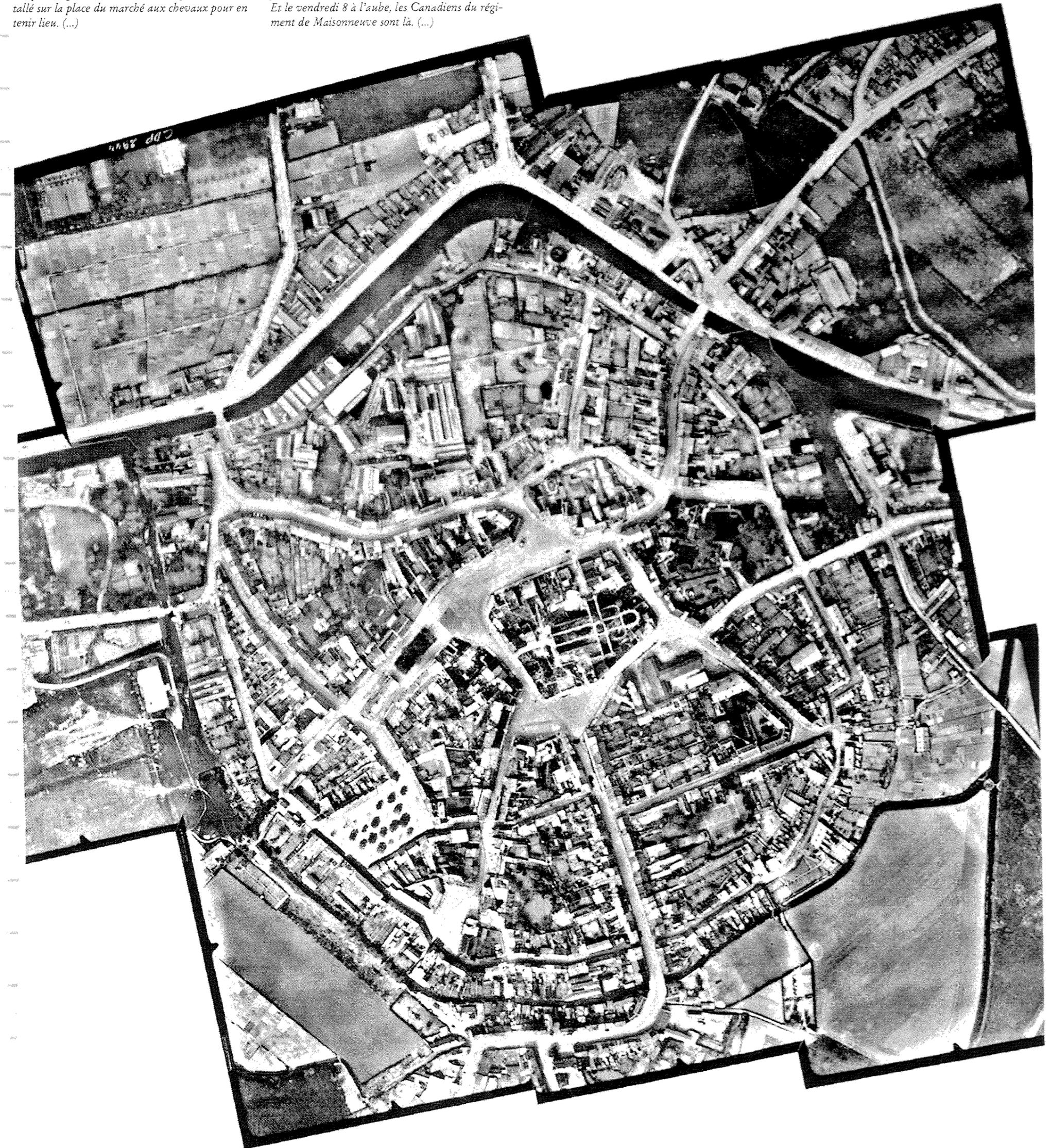
Restent à panser les plaies de la guerre : 172 demeures anéanties, 104 sérieusement atteintes, sur un total de 1.374.

Ce n'est qu'en février 1950 que débute les travaux de reconstruction de l'îlot de l'église.

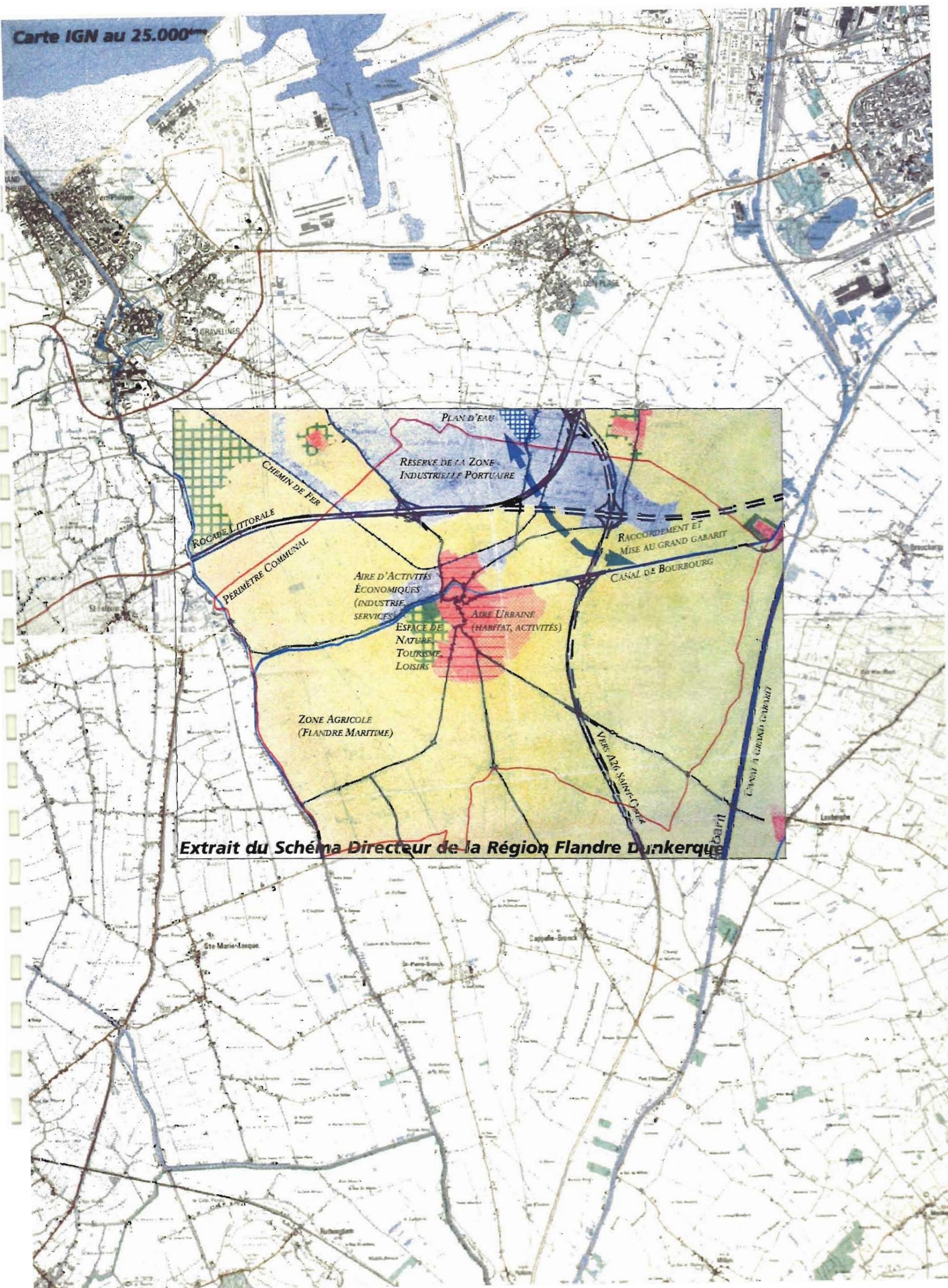
En 1952 est entamé le premier programme de construction d'habitation à loyer modéré, dans le quartier de la gare. (...)

Mais peu à peu la ville, ses anciennes limites abolies, s'élargit, surtout vers le sud, entre le canal, le hameau de l'Ancre et le «château», contrairement au prévisions qui la voyaient s'étendre au nord, autour de la gare.»

(GEORGES DUPAS : *Histoire de Bourbourg et de sa Châtellenie*)



IV. Le territoire et le Schéma Directeur Régional



V. Le «grand site» et les projets existants

Extrait du cadastre actuel au 5.000^{ème}, montrant l'ensemble de l'agglomération de Bourbourg et les principaux projets d'aménagement en cours de réalisation

- Projets d'aménagement des diffuseurs et passages supérieurs de l'autoroute
- Projet d'aménagement d'un parc urbain
- Zone d'Aménagement Concerté dite «de l'Écluse» (équipements et logements)

La maquette de Bourbourg conservée à l'Hôtel de Ville est un instrument de représentation de «l'état du domaine» qui mérite d'être tenu à jour. Mais on pourrait imaginer aussi un plan à grand périmètre qui recense les projets d'aménagement dès que leur

intention est exprimée, et quel que soit l'acteur qui se trouve à leur origine. Maîtriser l'évolution du territoire, c'est d'abord éclairer la prise de décision en connaissance de l'ensemble des projets qui au fil du temps façonnent le paysage. Tous comptent.



VI. Nouveaux repères

Plan d'orientations paysagères pour la Ville de Bourbourg
Michel Corajoud et Charles Dard paysagistes - Novembre 1994

Photographie aérienne de l'IGN au 5.000^{ème}

-  Autoroute Calais-Dunkerque
-  Routes principales
-  Chemin de fer Calais-Dunkerque
-  Canal de Bourbourg
-  Le premier anneau des espaces publics majeurs
-  Le second anneau d'espaces publics
-  Equipements et bâtiments publics ou à usage public
-  Espaces ouverts et jardins publics ou à usage public

Les découpages foncier et administratif du territoire ne sont pas fondés sur des limites physiques et encore moins visuelles. La loi qui fait « obligation pour le P.O.S. (plan d'occupation des sols) de préciser les dispositions qu'entendent prendre les municipalités pour maîtriser l'évolution des paysages et en préserver la qualité » montre assez combien les P.O.S. se

préoccupent davantage du sol que des paysages. On est donc fondé à rechercher de nouveaux repères, indices visibles sur le site de certains éléments d'identité marquants de Bourbourg, à partir desquels on pourra renouer avec une logique d'aménagement instruite par l'histoire et la géographie de la ville. Plutôt que feindre de ne pas savoir où nous sommes pour se résigner à la transforma-

tion radicale du paysage, ne vaut-il pas mieux développer un savoir-faire de l'aménagement du site à la mesure de l'héritage qui nous est transmis ? Ainsi par exemple, aux deux premiers anneaux d'espaces publics repérés comme une structure fondatrice du centre-bourg pourra répondre un troisième anneau d'espaces ouverts et de jardins publics ou à usage public structurant le paysage futur de la ville.



VII. Nouvelles hypothèses

Plan d'orientations paysagères pour la Ville de Bourbourg
Michel Corajoud et Charles Dard paysagistes - Novembre 1994

La silhouette sur l'horizon

Depuis la Rocade Littorale on reconnaît Bourbourg à la silhouette de son église sur l'horizon du talus S.N.C.F. Les terrains compris entre ce dernier et l'autoroute doivent donc faire l'objet d'une grande vigilance. La plantation des routes peut préparer le paysage des entrées de la ville, en particulier à partir du diffuseur où un profil à contre-allées peut convenir.

Un 3^e anneau d'espaces publics

peut être constitué à partir de jardins ou d'espaces ouverts à usage public que l'on pourrait planter. Le développement du «grand-Bourbourg» périphérique y trouverait une structure fédérante identifiable et accueillant les grands équipements. Le canal de Bourbourg, le fossé de ville et la Vieille Colme, porteurs de qualité pour le paysage adjacent, sont l'armature de ce système de parcs.

Rééquilibrer le développement

de la commune entre l'est et l'ouest en limitant l'étendue de la Z.A.C. du Bas Coussin vers le sud-est semble raisonnable, compte-tenu de sa structure radioconcentrique ancienne. A long terme, programmer de construire plutôt à l'ouest du parc urbain permettrait de rattacher plus clairement le parc et les quartiers sud à la ville, en donnant la priorité au dessin des rues.

L'implantation des activités

peut obéir à une politique d'opportunités foncières ponctuelles plutôt que se concentrer en une nouvelle Zone d'Activité particulière. La mixité relative de l'industrie, de l'artisanat et de l'habitat est plutôt un atout pour le paysage de Bourbourg aujourd'hui. Cependant, le secteur de la chocolaterie constitue une réserve possible compte-tenu des orientations du schéma directeur.

